



L'INGÉNIEURE GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT Laura CHAUBARD

Le COLONEL Thibault CAPDEVILLE,
Directeur de la Formation Humaine et Militaire et Chef de corps

Les OFFICIERS et SOUS-OFFICIERS,

Le PERSONNEL du CORPS ENSEIGNANT,

Les ÉLÈVES,

vous souhaitent la BIENVENUE À PALAISEAU.

Ils souhaitent que le challenge CHAPELIÉ 2022 soit, comme les précédents, empreint du meilleur esprit sportif, qu'il permette la mise en valeur des qualités physiques et morales indispensables à nos jeunes élèves et qu'il consolide les liens d'amitié, déjà forts, qui unissent nos deux écoles.



CHALLENGE CHAPELIÉ

L'École Royale Militaire a été fondée en 1834 par le Colonel CHAPELIÉ, ancien élève de l'École polytechnique qui, après avoir obtenu la nationalité belge, l'a commandée pendant trente ans.

Les relations d'amitié qui existent entre nos deux écoles ont été renforcées, depuis 1948 par l'organisation annuelle du challenge CHAPELIÉ qui oppose, dans différentes épreuves sportives, les équipes de nos deux écoles.

Cette année, les épreuves prévues pour l'attribution du challenge sont les suivantes :

NATATION

CROSS-TRAINING

ESCRIME

FUTSAL

VOLLEY-BALL

ESCALADE

RAMEUR INDOOR

Chacune de ces épreuves est réglementée de façon à donner la victoire à l'une des deux équipes en présence.

Le challenge CHAPELIÉ est attribué, pour un an, à l'École ayant remporté le plus grand nombre de victoires.

Un élève ne peut pas faire partie de deux équipes.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1 – ADRESSE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE :

91 128 PALAISEAU Cedex

Bureau de la formation sportive : 01 69 33 31 61 (secrétariat B.F.S.)

2 – ENCADREMENT D'ACCUEIL

COLONEL Thibault CAPDEVILLE commande la DFHM

COMMANDANT Marc MANDER commande le BFS

MAJOR Michel LAURENT adjoint BFS

ADJUDANT CHEF Xavier DERACHE président des sous officier

3 – QUELQUES NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

– Chef du B.F.S.

Poste 31 60

– Accueil

Poste 31 95

– Secrétariat B.F.S.

Poste 31 61

– Infirmerie

Poste 39 00 et 39 10

4 – LOGEMENT.

Les logements seront au Bâtiment 17

**Toutes les infos utiles
sur Challenge Chapelié 2022**

<https://www.polytechnique.edu/campus/sports/evenements-sportifs>



PROGRAMME DU CHALLENGE CHAPELIÉ 2022

Vendredi 25 novembre 2022

18h 30	Arrivée de la délégation de l'ERM
19h 00 – 19h 15	Accueil et perception des hébergements
18h 30 – 19h 00	Dîner au Magnan pour tous les élèves
19h 15	Réunion technique dans la salle de l'Amicale
20h 00	Dîner pour les cadres
20h 00	Soirée élèves au Bôbar
20h 30	Soirée cadres à l'amicale

Samedi 26 novembre 2022

07h 00 – 07h 45	Petit-déjeuner pour les cadres et les élèves au Magnan
08h 00	Cérémonie militaire et montée des couleurs Belge et Française (tenue de sport uniforme)
08h 30	Début des compétitions de natation (espace nautique)
09h 30	Début des compétitions cross-training (grand gymnase) et escrime (salle d'armes)
11h 00	Début du match de futsal (gymnase de l'ENSTA)
11h 30 – 13h 30	Déjeuner
13h 30	Début des compétitions d'escalade et du volley-ball (gymnase de l'ENSTA)
15h 00 – 15h 30	Pause et mise en place des rameurs
15h 30	Compétition ergomètre (gymnase de l'ENSTA)
16h 30	Fin des compétitions
18h 00	Cérémonie des récompenses en tenue militaire au salon de Marbre
18h 30	Cocktail puis buffet dînatoire (salon de Marbre puis salon d'Honneur)
19h 30	Visite de Paris pour l'ensemble des cadres du Challenge Chapelié
20h 30	Soirée élèves au Bôbar

Dimanche 27 novembre 2022

07h 30 – 09h 00	Petit-déjeuner pour les cadres à l'amicale
08h 00 – 09h 00	Petit déjeuner pour les élèves de l'ERM au Magnan
09h 30 – 10h 00	Modalités de départs
10h 00	Départ de la délégation Belge

PALMARÈS DU CHALLENGE CHAPELIÉ

ANNÉE	LIEU	ÉCOLE GAGNANTE
1948	BRUXELLES	X
1949	PARIS	X
1950	BRUXELLES	X
1951	PARIS	X
1952	BRUXELLES	X
1953	PARIS	ERM
1954	BRUXELLES	X
1955	PARIS	ERM
1956	BRUXELLES	X
1957	NON DISPUTE	
1958	BRUXELLES	ERM
1959	PARIS	ERM
1960	BRUXELLES	X
1961	PARIS	ERM
1962	BRUXELLES	X
1963	PARIS	X
1964	BRUXELLES	X
1965	PARIS	ERM
1966	BRUXELLES	ERM
1967	PARIS	ERM
1968	BRUXELLES	ERM
1969	PARIS	X
1970	BRUXELLES	ERM
1971	PARIS	X
1972	BRUXELLES	ERM
1973	PARIS	ERM
1974	BRUXELLES	ERM
1975	PARIS	X
1976	BRUXELLES	ERM
1977	PARIS	ERM
1978	BRUXELLES	ERM
1979	PALAISEAU	ERM
1980	BRUXELLES	ERM
1981	PALAISEAU	ERM
1982	BRUXELLES	X
1983	PALAISEAU	ERM
1984	BRUXELLES	ERM
1985	PALAISEAU	X



PALMARÈS DU CHALLENGE CHAPELIÉ

ANNÉE	LIEU	ÉCOLE GAGNANTE
1986	BRUXELLES	X
1987	PALAISEAU	ERM
1988	BRUXELLES	ERM
1989	PALAISEAU	ERM
1990	BRUXELLES	ERM
1991	PALAISEAU	ERM
1992	BRUXELLES	X
1993	PALAISEAU	X
1994	BRUXELLES	ERM
1995	PALAISEAU	X
1996	BRUXELLES	X
1997	PALAISEAU	X
1998	BRUXELLES	ERM
1999	PALAISEAU	X
2000	BRUXELLES	X
2001	PALAISEAU	X
2002	BRUXELLES	X
2003	PALAISEAU	X
2004	BRUXELLES	ERM
2005	PALAISEAU	ERM
2006	BRUXELLES	ERM
2007	PALAISEAU	X
2008	BRUXELLES	ERM
2009	PALAISEAU	X
2010	BRUXELLES	ERM
2011	PALAISEAU	ERM
2012	BRUXELLES	ERM
2013	PALAISEAU	X
2014	NON DISPUTE	
2015	BRUXELLES	ERM
2016	PALAISEAU	X
2017	BRUXELLES	ERM
2018	PALAISEAU	X
2019	BRUXELLES	X

TOTAL : ERM 37 victoires - l'X 33 victoires

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

1. NATATION

1.1 – Participants

Une femme ; trois hommes et un coach par école.

1.2 – Épreuves

Relais de 50m NL pendant 10 minutes :

- Ordre des relayeurs préétabli et imposé
- Pénalité de 12,5m pour :
 - Faux départ ou départ anticipé
 - Non-respect dans l'ordre des relayeurs
- Chaque longueur entamée, avant l'arrêt du temps officiel, sera comptabilisée dans son intégralité
- Le relai vainqueur rapporte 20 points pour son équipe
- Le relai perdant rapporte 10 points pour son équipe.

Parcours aquatique individuel (en opposition par genre)

- Chaque vainqueur rapporte 10 points à son équipe
- Le perdant rapporte 5 points pour son équipe
- L'ensemble des participants seront en tenue de combat (fournie par l'organisation)
- Le nageur doit toucher le mur entre chaque longueur
- Les nageurs s'affrontent sur un tableau masculin et un tableau féminin à élimination directe
- L'épreuve s'organise avec :
 - Départ du plot au starter
 - Apnée de 25m, changement de couloir
 - Nage de 25m, changement de couloir
 - Remorquage du mannequin sur 25m, changement de couloir
 - Nage de 25m avec franchissement d'obstacle
 - Sortie du bassin et contact cloche

1.3 – Résultats

- L'équipe qui aura le plus de points remportera l'épreuve.
- En cas d'égalité, l'équipe gagnante sera celle qui aura remportée l'épreuve du parcours nautique collectif.



2. CROSS-TRAINING

1.1 – Participants

Une femme ; trois hommes et un coach par école.

1.2 – Épreuve

Circuit contre la montre en relais et par équipe :

- Le circuit est chronométré et constitué de 3 mouvements :
 - Soulevé de terre (60 Kg pour les hommes et 40 Kg pour les femmes)
 - Burpees
 - Kettlebell swing (14 Kg pour les hommes et 10 Kg pour les femmes)
- Les deux équipes en zone d'attente, attendront le top départ pour commencer leur circuit
- Seuls les mouvements réalisés correctement et en amplitude complète sont comptabilisés
- Un juge arbitre par équipe sera chargé de valider et comptabiliser les répétitions sur chaque exercice
- Un rappel sera fait, lors de la réunion technique, sur les consignes de sécurité ; les critères de réalisations ainsi que les motifs de non validation.
- L'ensemble des athlètes se relayeront pour que chacun exécute, dans la zone de l'atelier, les 21 répétitions de chaque mouvement. Idem pour les séries suivantes de 15 ; 9 ; 15 et 21 répétitions.
- Les athlètes en attentes recevront le relais, à tour de rôle, dans la zone d'attente par une tape dans les deux mains.

1.3 – Résultats

- L'équipe qui termine son circuit en premier remporte l'épreuve.

3. ESCRIME

1.1 – Participants

Six escrimeurs ou escrimeuses ; 1 remplaçant(e) et un coach par école.

1.2 – Épreuve

- La compétition se déroulera à l'épée uniquement conformément au règlement de la Fédération Internationale d'Escrime.
- Les compétiteurs seront regroupés dans deux équipes de trois tireurs.
- Un remplaçant (réserve) par équipe ne pourra rentrer que sur blessure.

1.3 – Résultats

- La première place sera attribuée à l'école qui aura deux victoires
- En cas d'égalité, un match de barrage en 5 touches départagera les deux écoles

4. FOOT EN SALLE

1.1 – Participants

Cinq joueurs (dont le gardien), trois remplaçants et un coach par école.

1.2 – Épreuve

- Le match se déroulera en deux mi-temps de 20 minutes chacune sur un terrain de handball
- Nombre illimité de remplacements, à tout moment de la partie, dans la zone des 5 mètres.
- En cas de non-respect de la zone des 5 mètres pour le remplacement, un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse.
- Le match sera arrêté si l'une des équipes compte moins de trois joueurs (dont le gardien) sur le terrain.
- Le gardien joue seulement sa relance et ne peut retoucher le ballon lors de la possession.
- Tacles et contact interdits.
- Tous les coups francs directs sont comptabilisés par des fautes collectives ; un coup franc à 7 mètres est donné à l'équipe adverse à partir de la Cinquième faute collective par mi-temps.

1.3 – Résultats

- La victoire est attribuée à l'équipe ayant marquée le plus de but.



5. VOLLEY-BALL

1.1 – Participants

Deux joueuses ; deux joueurs ; deux remplaçants (1 joueuse et 1 joueur) et un coach par école.

1.2 – Épreuve

- Obligation d’avoir toujours deux joueuses sur le terrain
- Les remplacements illimités se font par genre, librement sur arrêt de jeu.
- En cas de blessure une féminine peut être remplacée par un masculin et inversement.
- 2 temps morts de 30 secondes seront accordés par équipe et par set, il n’y aura pas de temps morts techniques.
- Le placement des joueurs et joueuses est libre sur le terrain.
- Le service se fait en alternance fille et garçon toujours dans le même ordre.
- Les attaques peuvent se faire de n’importe quel endroit du terrain
- Les joueuses et joueurs peuvent contrer tout le monde.
- Le match se jouera en 2 set gagnant de 21 points, avec 2 points d’écart.

1.3 – Résultats

- La première équipe remportant 2 sets remporte l’épreuve.

6. ESCALADE

1.1 – Participants

Deux grimpeuses ; deux grimpeurs et un coach par école.

1.2 – Épreuves

Epreuve de bloc :

- Deux blocs, à valeur de 1 000 points chacun, divisés par le nombre réussites.
- Une zone dans chaque bloc à valeur de 1 000 points chacune, divisés par le nombre de réussites.

Epreuve de voie à difficulté :

- 5 voies du 5C au 7A, à valeur chacune de 1 000 points, divisés par le nombre de réussites.
- Une zone dans chaque voie du 6C au 7A, à valeur de 1 000 points chacune, divisés par le nombre de réussites.

1.3 – Résultats

- La victoire sera attribuée à l'équipe qui aura marqué le plus de points sur les deux épreuves.
- En cas d'égalité les équipes seront départagées suivant l'ordre suivant :
 - L'équipe qui aura le plus de points à l'épreuve de voie.
 - L'équipe qui aura le plus de points à l'épreuve de bloc.

7 – AVIRON INDOOR

1.1 – Participants

Quarante rameurs (les participants des épreuves précédentes avec les coachs plus un chef de délégation) par école

1.2 – Épreuve

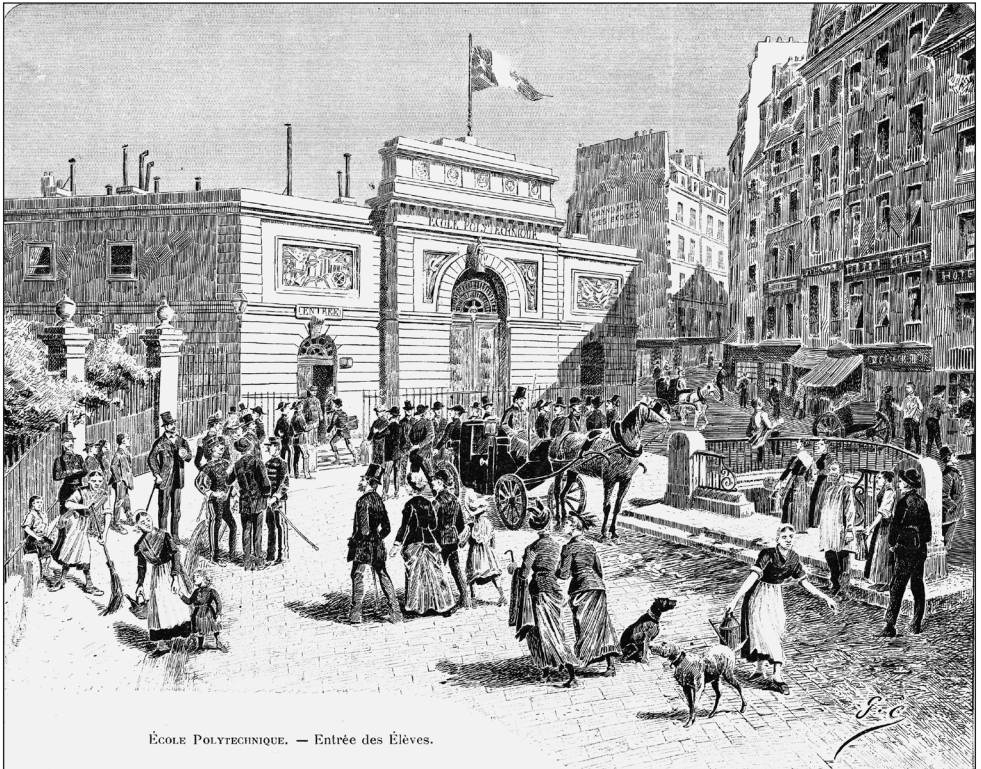
- Large team se relayant sur quatre ergomètres pendant ½ heure.
- Chaque membre de l'équipe est en attente du relais derrière une ligne, située à 6 mètres de son ergomètre.
- Lors du premier passage, l'ordre des rameurs est fixé par l'organisateur, puis les passages sont libres.
- Chaque faute constatée entraînera un retrait de 50 m sur la distance parcourue.

1.3 – Résultats

- L'équipe qui réalise la plus grande distance remporte l'épreuve.



HISTOIRE DE L'ÉCOLE



ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — Entrée des Éléves.

L'École polytechnique est née au moment où la révolution française s'efforçait de poser les fondements de la société contemporaine.

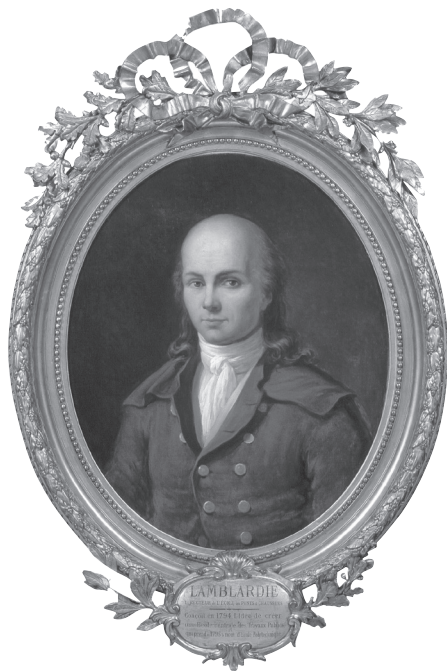
Depuis sa création, son histoire est étroitement associée à celle de Paris et de la France.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE

Issue d'un projet de l'ingénieur LAMBLARDIE soutenu par MONGE, l'École voit légalement le jour le 11 mars 1794 (loi du 21 ventose an II), sous le nom d'École Centrale des travaux publics. Quelques mois après, elle prend le nom d'École polytechnique et reçoit sa première promotion (390 élèves).

Ses premiers « instituteurs » sont choisis parmi les plus compétents de France :

MONGE, HACHETTE, LAGRANGE, PRONY, DELORME, BALTARD, NEVEU, BERTHOLLET, CHAPTAL, HASSENFRAZ... ; ils reçoivent pour mission de « former des ingénieurs en tout genres et de donner une haute formation scientifique à ces jeunes gens, soit pour être employés par le Gouvernement aux travaux de la République, soit pour reporter dans leurs foyers l'instruction qu'ils auront reçue et y propager les connaissances vraiment utiles ».



NAPOLÉON applique en 1804 le régime militaire à l'École, qui dépend désormais du Ministre de la guerre et poursuit l'œuvre de la Convention Nationale. Les élèves, répartis en compagnies, sont casernés. L'ancien collège de Navarre préféré aux châteaux de Saint-Germain en Laye et de Vincennes, à la Sorbonne ou à l'hôtel de Biron, abritera les nouveaux internes.

Les élèves illustrent dès 1814 leur devise « Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire », en défendant Paris avec une détermination citée par le Général autrichien SCHWARZENBERG, impressionné par « l'enragée batterie de Polytechnikum ».



1814. — L'École à la barrière du Trône.

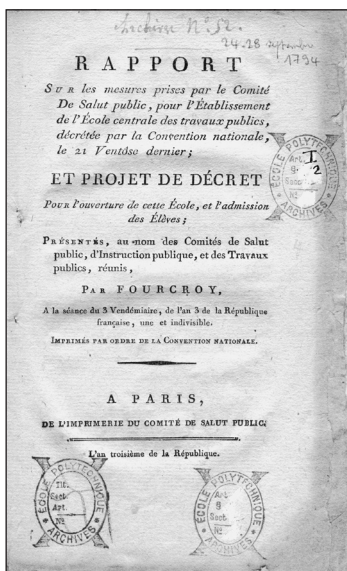
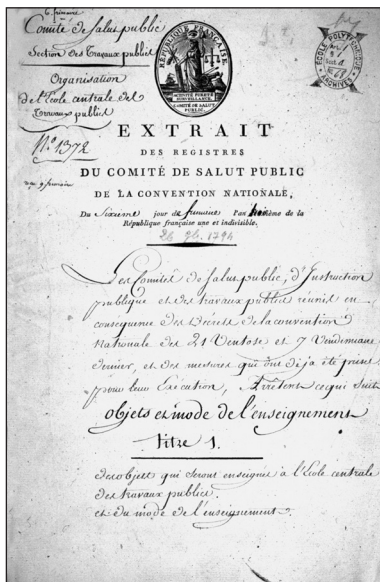


HISTOIRE DE L'ÉCOLE

Hostile à l'Empereur les trois quarts de son règne, l'École se montre passionnément bonapartiste dès les cent jours. Aussi est-elle licenciée au premier prétexte, en 1816, dès le rétablissement de la monarchie décision vite transformée en ordonnance de réorganisation.

Activement mêlés aux combattants des « Trois glorieuses », les élèves ne sont pas pour autant acquis à la monarchie orléaniste. Au moment de la révolution de 1848, ils jouent le rôle de médiateurs et tentent de limiter localement l'effusion de sang.

Peu d'évènements historiques marquent la vie de l'École pendant le second empire. « L'Humiliation » de 1870 offre cependant aux élèves une occasion de se distinguer au combat, alors que presque simultanément, de 1867 à 1873, entrent à l'École quatre futurs maréchaux de France, MAUNOURY, JOFFRE, FOCH, FAYOLLE, et un jeune prodige des mathématiques, Henri POINCARÉ.



Animés, promotion après promotion, de l'esprit de revanche, les polytechniciens ne déçoivent pas leurs aînés en 1914. Ils se comportent brillamment au sein des armées. Le tribut est lourd ; si, au terme des combats, sept cent soixante survivants des promotions 1912 à 1919 ont la chance de reprendre leurs études à l'École, neuf cents anciens élèves dont quatorze généraux sont tombés au champ d'honneur.

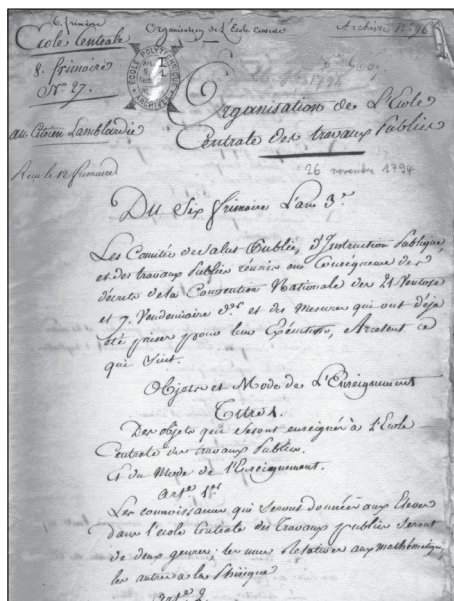
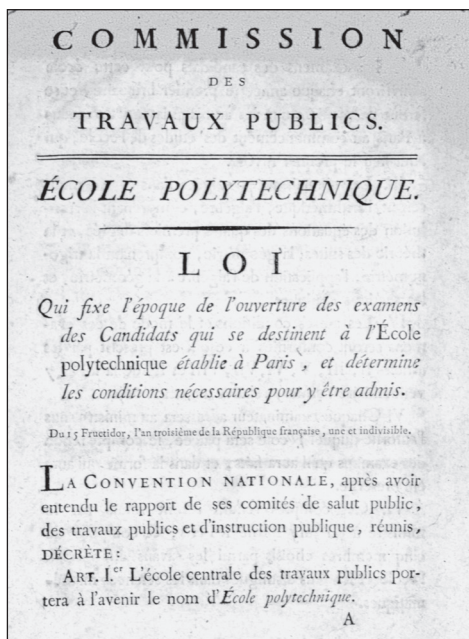
Après une courte période heureuse, marquée essentiellement par la rénovation de l'École, achevée en 1937, les élèves rapidement formés prennent part aux combats de 1940. Cette année, l'École devenue provisoirement civile, s'installe à Lyon, d'où elle rentre en 1943. Après la libération de Paris, en 1944, les polytechniciens rejoignent les armées.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE

Leur courage et celui montré par leur « antiques », 1939 à 1945, valent à l'École une nouvelle citation à l'ordre de l'armée, témoignage des services rendus et des sacrifices consentis tant aux armées que dans la Résistance.

1976 Voit le transfert de l'École à Palaiseau, aboutissement d'un projet vieux de quinze ans.

Au cours de son histoire, l'X a fourni à la France plusieurs de ses plus grands serviteurs, particulièrement dans la science, l'industrie et les armées. Leur liste est si longue que l'on ne peut indiquer ici parmi les disparus que quelques noms universellement connus : ARAGO, SADI-CARNOT, FRESNEL, Auguste COMTE, GAYLUSSAC, NIEL, COURBET, FAIDHERBE, Henri POINCARÉ, BECOUEREL, CITROEN, Louis ARMAND, Bernard GREGORY...



MISSION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'École polytechnique a été créée en 1794 autour de l'idée de mettre les meilleurs talents à la disposition de la France, par une éducation scientifique de haut niveau. Forte de 500 élèves, dont près de 100 élèves étrangers par promotion, elle forme également plus de trois cents étudiants en DEA, masters et doctorats. Appuyée par 23 laboratoires de haut niveau, elle abrite sur son campus 1300 chercheurs. La mission de l'École est la suivante :

« L'École polytechnique a pour mission de former des hommes et des femmes capables de concevoir et de mener des activités complexes et innovantes au plus haut niveau mondial, en s'appuyant sur une culture à dominante scientifique d'une étendue et d'une profondeur exceptionnelles, ainsi que sur une forte capacité de travail et d'animation ».

Fidèle à son histoire et à sa tradition, l'École forme de futurs responsables de haut niveau, à forte culture scientifique, voués à jouer un rôle moteur dans le progrès de la société par leurs fonctions dans les entreprises, les services de l'État et la recherche.

Notre projet pédagogique est de former des hommes et des femmes de caractère, équilibrés, aptes au travail en équipe, associant à la rigueur l'écoute des autres et la liberté d'esprit, dotés d'une capacité exceptionnelle d'analyse et de synthèse, et capables d'analyser, de concevoir, de construire et de mettre en œuvre des systèmes complexes.

Cette formation repose sur un programme éducatif unique réalisant un équilibre entre :

- un enseignement scientifique, pluridisciplinaire, de très haut niveau, occupant une place majeure et obligatoire ;
- une ouverture vers des disciplines littéraires et artistiques et la pratique de langues étrangères ;
- une formation humaine et sportive.

Elle apprend à nos élèves à travailler avec rigueur, dans le respect des faits et l'honnêteté intellectuelle, à maîtriser les technologies actuelles et anticiper celles de demain. Elle leur permet aussi d'acquérir une culture d'une richesse et d'un niveau exceptionnel. Elle développe chez eux l'aptitude du travail en équipe, une ouverture aux problèmes de société et aux attentes de la collectivité, un sens aigu de l'éthique et de la responsabilité individuelle.

Elle est mise en œuvre par l'association d'un corps enseignant de très haut niveau, d'un centre de recherche internationalement reconnu et d'un encadrement militaire très proche des élèves, qui joue un rôle essentiel dans leur formation humaine et sportive.

Le régime de l'internat crée les conditions d'une vie associative et collective intense sur le campus et favorise l'initiative et la créativité de chacun.

MISSION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Conformément aux valeurs et à la tradition qui sont les siennes, l'École est accessible sans distinction d'origine ou de condition sociale : notre seul critère d'admission est la sélection par concours des étudiants les plus aptes à se réaliser dans ce projet.

Pour former des polytechniciens ouverts sur le monde et capables de se comporter efficacement dans des environnements multiculturels et

multinationaux, l'École se développe à l'international en accueillant un fort contingent d'élèves étrangers et en intégrant dans son cursus des stages et des formations hors de France.

En associant à son cœur de formation, le cycle polytechnicien d'ingénieur, des formations aux normes internationales, masters et thèses, elle se met au diapason de l'offre mondiale et valorise sa spécificité.

LA FORMATION HUMAINE ET MILITAIRE À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'un des enjeux majeurs de l'École polytechnique est la formation humaine de ses élèves. Cette spécificité trouve son origine dans le statut militaire que l'École a hérité de son histoire. De plus, aujourd'hui, ce type de formation est un atout indispensable pour tout cadre aspirant à de hautes responsabilités tant dans l'administration que dans le monde de l'entreprise. Par ailleurs, le maintien du statut militaire dans le contexte de la suspension du service national contribue à entretenir et renforcer le lien entre la nation et les armées.

Cette formation humaine est confiée aux forces armées, au sein de la Direction de la Formation Humaine et Militaire (DFHM), car l'École polytechnique est un établissement public sous tutelle du ministère de la défense. Elle vise à développer les facultés d'adaptation et d'ouverture

d'esprit, le travail en équipe, la compréhension des hommes et des différents milieux, les qualités physiques, la connaissance et la maîtrise de soi ainsi que le sens de l'intérêt général.

Ainsi, la première année est principalement consacrée à un stage de formation humaine au sein des forces armées mais aussi d'organismes civils relevant de l'État, des collectivités territoriales ou d'associations. Par la suite, cette formation se traduit à l'École, par la vie en internat, l'encadrement des élèves au sein de la promotion, la pratique obligatoire du sport, par des cycles de conférences sur les thèmes de l'entreprise, de la défense ou des problèmes de société, par des manifestations culturelles ou sportives et par un mois de stage de contacts humains en entreprise ou dans des associations à caractère humanitaire.





Les 16 disciplines sportives enseignées à l'École



Aviron
Badminton
Basket-ball
Boxe
Équitation
Escalade
Escrime
Handball

Football
Judo
Natation
Raid
Rugby
Tennis
Volley-ball
Cross training

